

08 novembre
2023

#lutte #échange #soutien

CITOYENNETÉ

HARCÈLEMENT SCOLAIRE, MIRAMAS SE MOBILISE

Ayons tous pour mots d'ordre bienveillance, vigilance et signalement au 3018.

Avec 1 million d'enfants et d'adolescents touchés par le harcèlement scolaire, personne ne doit rester inactif. Un fléau contre lequel la Ville s'engage depuis longtemps, aux côtés des acteurs locaux, pour accompagner élèves, parents et professionnels.

Pour marquer la Journée nationale « Non au harcèlement » du 9 novembre, la Ville relaiera la campagne nationale (affichage dans les écoles, les lieux publics, sur les réseaux sociaux et pose d'une bâche sur l'Hôtel de ville) et sensibilisera les Miramasséens.

En effet, le harcèlement, peu visible, est une violence répétée qui se présente sous différentes formes : physique, verbale ou psychologique, visant à blesser autrui. Un harcèlement qui dépasse aujourd'hui le cadre scolaire avec le développement des réseaux sociaux à travers le cyberharcèlement.

Élèves, parents, professionnels, chacun a son rôle à jouer et peut dénoncer toute situation critique via un numéro vert, gratuit, anonyme et confidentiel, disponible 7j/7, de 9h à 23h : le 3018.

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ENSEMBLE DES ACTIONS MENÉES PAR LA VILLE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Les directeurs d'écoles et des accueils de loisirs formés au harcèlement scolaire

Dès la rentrée de septembre 2023, les directeurs d'écoles et des accueils de loisirs, Monique trinquet, adjointe au maire déléguée à l'éducation, et la direction du service scolaire ont participé au premier volet (sur 3) de la formation pHARe, programme de lutte contre le harcèlement scolaire, mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

Car le temps de l'enfant commence à 7h30 et termine à 18h, avec le périscolaire, toute la communauté éducative doit être associée à cette formation, précise Pascale Olive, inspectrice de l'Éducation nationale.

Si ce programme est en place depuis 2022, l'équipe s'est étoffée, avec de nouveaux référents, et les moyens ont été renforcés. Nous sommes là pour vous accompagner dans la prévention du harcèlement, agir rapidement, croiser nos regards sur les différentes situations, et ensemble, former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.

Campus Fontlongue

Depuis 3 ans, le campus se distingue via un dispositif unique en son genre « Prévention Fontlongue ».

Initié par des professeurs du campus, ce programme propose une prévention active et continue, où les étudiants BTS 2e année s'engagent bénévolement, sont formés à l'écoute, par les enseignants, mais aussi et surtout par le Major Vidal de la Police nationale et la Maison des adolescents (MDA13 Nord antenne de Miramas). Ils créent des outils pour pouvoir se

rendre dans chacune des classes afin de faire de la prévention, de la 4e à la terminale autour de 4 thèmes :

- Le harcèlement
- Le cyber harcèlement
- Les addictions
- Le consentement

Ils libèrent ainsi la parole de leurs pairs, qu'ils font remonter à l'équipe encadrante, et instaurent la confiance, en gardant le lien via compte instagram de prévention : [Prévention Fontlongue](#)

Depuis 3 ans maintenant ce dispositif se développe et les équipes sont sollicitées par des établissements voisins et/ou partenaires pour des interventions (collèges de Miramas ou Viala Lacoste Salon, participation aux journées de prévention organisées à la Médiathèque pour tous les établissements de Miramas collèges et lycées...) ou pour aider à la mise en place d'un dispositif similaire (lycée des Alpilles, ensemble scolaire privé La Nativité d'Aix-en-Provence).

Le 3 septembre 2023, les 15 étudiants en BTS Acse et Gemeau du Campus Fontlongue, dont les 2 courts métrages sur le harcèlement professionnel et les addictions ont été élus « Coup de cœur » du jury au Challenge MSA Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont été mis à l'honneur lors des Réussites de Miramas.

Collège Miramaris

Dès l'entrée en 6e, les élèves sont sensibilisés au harcèlement par des actions de prévention dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du collège et les professionnels sont formés aux des compétences psychosociales (développer l'empathie...).

En 2023, les équipes du collège Miramaris sont engagées pour la 3e année consécutive dans le déploiement du programme pHARe dans sa globalité : semaine « Non au Harcèlement », équipe ressource, équipe programme, délégués de la confiance, et travail avec les parents d'élèves pour les sensibiliser et les associer à cette démarche.

Collège Camus

Toute l'année, des actions seront menées avec les élèves ambassadeurs.

- Pour la Journée nationale « Non au harcèlement » : présentation des élèves ambassadeurs, film TV de 30 secondes, sensibilisation par affichage, réflexion au sein des classes autour de cette problématique. Seize lettres en 3D, permettant d'écrire Non au harcèlement, seront distribuées aux professeurs principaux afin qu'ils puissent échanger avec les élèves sur cette thématique. L'idée est, qu'après les discussions, tous les élèves signent la lettre et les lettres seront rassemblées et exposées dans le hall du collège.
- Les 21 et 22 novembre, le Major de Police M. Vidal interviendra dans toutes les classes de 4e afin de sensibiliser les collégiens aux risques des réseaux sociaux.
- Poursuite du programme pHARe avec 10 personnes ressources. La finalité étant d'identifier les situations d'intimidation entre élèves et d'organiser des entretiens avec la victime et la personne à l'origine de cette situation afin de désamorcer le conflit et de prévenir toute situation de harcèlement.
- Projet de création d'un « banc de l'amitié », dans la cour de récréation, décoré par les élèves ambassadeurs ou encore d'un « arbre de la laïcité » ou de fresques.

Lycée Jean Cocteau

Parce que le lycée met tout en place pour lutter contre le harcèlement et qu'il faut continuer à expliquer, les équipes éducatives se mobilisent, notamment à travers l'événement municipal de lutte contre les discriminations, un projet de l'engagement scolaire soutenu par le CAVL.

- Un questionnaire sera proposé aux élèves en début d'année afin de faire un diagnostic / un état des lieux de leurs représentations, questionnements et de resserrer les points à aborder car travailler sur le thème des discriminations est vaste.

- Proposer aux 9 classes de seconde et aux classes de 1res technologiques un temps fort autour des discriminations relevées par les élèves et proposer des actions, comme fait en 2022-2023.
- Pour la Journée nationale de lutte contre le harcèlement, le lycée a organisé un concours d'affiches.
- En mai, les élèves de seconde seront sensibilisés au consentement, en partenariat avec la Médiathèque intercommunale.

Lycée des Alpilles

Ce lycée professionnel porte au quotidien une attention particulière à l'égalité filles-garçons (exposition Elles disent non aux clichés...).

Pour la Journée nationale de lutte contre le harcèlement, qui fait écho à tout le travail mené par les équipes éducatives sur l'égalité, le lycée prévoit plusieurs temps forts :

- dress code « Tous en Bleu »
- accueil des associations « Colosse aux Pieds d'argile », qui abordera les notions de consentement, violences sexuelles, tout type de harcèlement (dont le cyberharcèlement) et les notions de victime et de traumatisme qui en découlent, et « Femmes en Défense », avec un atelier de self défense, principalement auprès des filles de l'établissement, en partenariat avec les ambassadeurs du lycée "Non au harcèlement".

Les centres sociaux

Majoritairement en lien avec le jeune public, les animateurs des centres sociaux (Carraire, Schweitzer et Giono) portent une attention particulière au harcèlement, notamment le cyberharcèlement.

Promeneurs du Net, en lien avec la Maison des adolescents, réfèrent prévention jeunesse à Carraire, qui intervient 2 jours/semaine au collège Camus sur le temps méridien et la récréation, réalisation de courts métrages sur le harcèlement, mise en place d'un plan d'actions et d'un référentiel (CPE, Mission locale OP, centres sociaux, infirmiers des collèges, Addap13...), tous se mobilisent pour lutter contre le harcèlement.

Politique de la ville

Dans le cadre de son contrat de ville, Miramas lutte contre le harcèlement en partenariat avec l'association ADEJ (Accès au droit des enfants et des jeunes).

Plusieurs établissements de la Ville (les écoles Van Gogh, Jules Ferry, Jean Moulin, le collège Albert Camus, les centres sociaux Carraire et Giono) ont été sensibilisé à « mon Internet en sécurité / droit et Internet », portant sur l'usage des réseaux sociaux en sécurité et les conséquences, les droits des enfants sur Internet et la discrimination des enfants sur Internet.